

LA GAZETTE

du SNU

HAUTE NORMANDIE

JUIN 2015

EDITO

Plus d'AIF !

Mardi 23 juin en CDTD, les DAPE se sont vus signifier la fin des AIF jusqu'à nouvel ordre.

Cette information a été relayée auprès des agent-es... ou toujours pas, une semaine après.

Certain-es agent-es ont une explication, d'autres pas.

Outre le fait qu'il n'y a plus d'argent, ce serait également la manière dont celui-ci serait dépensé. En effet, le rapport entre financement et retour à l'emploi ne serait pas assez favorable !

Voilà pour les explications. Circulez, y a plus rien à voir (ou à discuter).

Nous serions prêts à parier qu'il y a aussi un problème de gestion des formations sur certains sites ? Chut, on ne peut pas l'écrire.

Certaines agences ont permis de liquider des demandes en cours, d'autres non. Stop, on arrête la machine à fric !

A l'heure où on laisse (encore une fois) entrer le loup dans la bergerie via des prestations – activ' projet et activ' emploi – qui aspireront

les demandeurs d'emploi les plus proches du marché de l'emploi donc sans doléance pécuniaire pour les premiers et retour à l'envoyeur pour les seconds après leur projet « bien ficelé » et la gestion de leur demande de financement, on nous laisse avec ceux « qui en ont le plus besoin ».

Avec quels moyens ?

Pas d'offre d'emploi digne de ce nom, plus d'AIF, un CPF – dont on ne connaît toujours pas le montant en euros de l'heure 6 mois après sa mise en application – qu'il faut pouvoir mettre en place ? Je ne parle pas de la procédure, hein, quoique ... Mais de la prise de tête entre la demande du DE qui a la formation sur sa liste à lui, qu'on ne retrouve pas dans Aude ? Plus d'APRED non plus depuis fin mai...

Que nous reste-t-il : Le catalogue « Région » et les actions conventionnées « Pôle emploi »...

Voilà, on va se retrouver en portefeuille renforcé avec **pas grand-chose** ...

SOMMAIRE

PAGE 2	FLASH DP/CE	PAGE 7	DE CALAIS À LAMPEDUSA
PAGE 3/4	ACTIV' EMPLOI	PAGE 8	CRITIQUES SÉRIES
PAGE 5	RÉORGANISATION DU BASSIN ROUENNAIS		
PAGE 6	CV ANONYME		

Publication du SNU Pôle Emploi FSU

Imm. Le Floral. 90 avenue de Caen 76100 Rouen

Syndicat.SNU-HNormandie@pole-emploi.fr

<http://www.snutefilsu.fr/regions/snu-pole-emploi-haute-normandie/>

FLASH DP

Activ'Emploi :

Avec la mise en place d'Activ'Emploi, les portefeuilles de suivi vont se vider artificiellement (les DE ayant toujours la possibilité de contacter leur conseiller-es via mail.net : formation, indemnité...). La direction indique qu'elle n'a pas prévu de procédure spécifique pour prendre en compte cette charge de travail. Mais suite à notre insistance, un suivi devrait toutefois être assuré. Question à suivre...

Retraite progressive :

Elle s'adresse aux salarié-es qui peuvent justifier d'au moins 150 trimestres d'assurance vieillesse (tous régimes de retraite obligatoire confondus) ET qui ont atteint l'âge légal de retraite de base diminué de 2 années sans pouvoir être inférieur à 60 ans. Suite à notre insistance, l'information des agent-es concerné-es par ce départ anticipé sera évoquée dans la prochaine lettre RH.

Prime ZUS :

Pas d'info à ce jour sur le maintien de cette prime. Question à suivre (encore !) ...



FLASH CE

Consultation sur le bilan social :

Le SNU a demandé une nouvelle fois une information car nous estimons qu'à ce jour (et encore une fois) nous n'avons toujours pas de version définitive. Les documents, concernant ce bilan social, sont arrivés depuis le CE d'avril de façon morcelée et/ou sur table lors des séances. De ce fait, il est difficile d'avoir une vision complète et de travailler sur le fond.

Réforme territoriale :

Mobilité : Une mobilité géographique est prévue pour les cadres dirigeants et les directeurs de services. Les agent-es, eux, seront concernés par certains déplacements mais devraient plus travailler en visio ou audio conférences. Les services resteront en doublon. « Il y aura une autre méthode de travail ».

Accord OATT : 3 options possibles

- Les 2 régions gardent leur accord
- L'accord le « plus favorable » sera gardé
- Renégociation d'un nouvel accord commun

Egalité professionnelle : Rapport des situations comparées 2014

La nouveauté notable dans le rapport des situations comparées 2014 est, pour l'année à venir, l'objectif de progression des indicateurs associés, dont un est indiqué comme obligatoire sur le document DG : la rémunération, quatre autres étant choisis par la commission avec validation des élu-es lors de la consultation (formation, promotion, conditions de travail et articulation entre activité pro et perso). A notre grand étonnement, l'indicateur de rémunération a été tout simplement ignoré car « Non significatif en raison de la nouvelle classification ». Devant notre incompréhension (la classif ne serait effective qu'en 2016) et notre insistance, le DRH répond « C'est trop compliqué d'extraire des chiffres sur un trimestre sachant qu'avec la nouvelle classification on ne pourra pas comparer »...

Publication du SNU Pôle Emploi FSU

Imm. Le Floral. 90 avenue de Caen 76100 Rouen

Syndicat.SNU-HNormandie@pole-emploi.fr

<http://www.snutefilsu.fr/regions/snu-pole-emploi-haute-normandie/>

Activ'(toi-même la fin de ton) Emploi

Formidable ! La Direction Générale attendait certainement cette nouvelle prestation avec impatience, tellement d'ailleurs qu'elle a été présentée le même jour dans toutes les agences de notre région !

Donc nous avons eu le droit pendant une heure à un show d'un VRP qui nous a servi ses « ateliers experts », ses concepts de « distanciel¹ » et j'en passe !

Finalement, une personne vient t'expliquer en quoi consiste ton métier ...euh pardon cette prestation et comment mettre en œuvre la fin de ton activité... Pardon, comment mettre en œuvre cette prestation. Décidément j'ai du mal !

Rassurez-vous, je ne vais pas vous refaire le sketch, je vous laisse avec votre propre opinion.

Quand même, Barentin va mettre à disposition gratuitement des locaux pour le prestataire.

Royal !



Maintes fois depuis des années, feu l'ANPE et Pôle emploi ont été mis en concurrence avec les Opérateurs Privés de Placement, et nous nous en sommes toujours sortis. Jusqu'à quand ?

Au regard des orientations prises par les gouvernements successifs et la DG, nul doute qu'on veut la mort de nos emplois ! Les activités de l'agence Pôle emploi sont vendues par lots : 3949 sous traités, pareil pour les AE, inscriptions dématérialisées en 2016, taylorisation des tâches (contrôle, service dédié entreprise, plateforme liquidation), sans compter la mort annoncée des tâches 'indemnisation' grâce aux « progrès de l'informatique ».

Tout cela va bien dans le sens de cette satanée classification, il fallait de toute façon qu'elle se mette en place ! Cette classification qui sera garante de notre futur emploi déqualifié !

Technicien « Hautement qualifié », c'est écrit sur mon bulletin de salaire ! Vous y croyez vous ? Tous les jours vous vous sentez réellement dans la peau d'un « agent hautement qualifié » ?

S'il n'y avait que moi, que nous ? Mais non, ce qui me navre le plus, c'est que l'on a une mission de service public concernant l'emploi. Par ces prestations (Activ' Projet et Activ' Emploi) vides de contenu, par la mise en route d'emploi Store et autres outils numériques, par les prochaines limitations des heures d'ouvertures des agences, le gouvernement et la Direction Générale de Pôle emploi mettent de plus en plus nos usagers à distance. Il paraît qu'on fait plus pour ceux qui en ont le plus besoin ?

Suite page 4

¹ Ce mot n'existe pas dans le dictionnaire « Larousse » mais je ne vis certainement plus avec mon temps.

ACTIV' (SUITE) / RÉORGANISATION BASSIN

Pourquoi la DG s'embête encore avec ces prestations « cheap » ? A bien y regarder, c'est encore trop dépenser pour des personnes qui sont considérées tellement autonomes qu'on se demande à quoi Activ' Emploi pourra leur servir ? Et pour l'autre – le projet -? Il sera logique de ne le « travailler » que 2 mois avec 2 ou 3 entretiens physiques obligatoires puisque de toute façon on en arrive à se demander s'il n'est pas moins difficile de trouver un emploi alimentaire que de se faire financer une formation ?

Nous garderons nos emplois (mais dans quelles conditions ?) encore quelques années parce qu'il faudra bien s'occuper des demandeurs d'emplois les plus éloignés de l'emploi. Avec quels moyens ? Et nous aurons toujours besoin des « experts » de la liquidation ... **Avant que tout le monde ne soit liquidé !**

Je crains que le « paquebot Pôle emploi » n'ait déjà croisé son iceberg depuis le 19 décembre 2008.



Le changement à Rouen, c'est maintenant !

La Direction Générale dit : plus aucune agence de moins de 40 agents-es ; la Direction Régionale Haut-Normande dit : sauf pour Rouen, où il y aura finalement pour la rive droite 3 agences au lieu de deux initialement, et inférieures en nombre au chiffre prévu. En prime, on redécoupera le territoire des demandeurs d'emploi. Allez, tout le monde est concerné !

Tout est fixé, travaillé, ficelé.... Sans pour autant en avoir parlé aux agents-es concerné-es. Ces derniers ont dû faire des fiches de « vœux » (un bien grand mot dans le contexte d'ailleurs), y indiquant leurs choix en vue d'un éventuel départ vers d'autres cieux. (Cauchoise, Darnétal, Luciline). Conformément à nos craintes, Darnétal a bouché les trous : 14 départs vers les autres sites, dont 11 femmes ! Même l'ELD est concernée nous avait-on dit : 1 REP en partance !....

Publication du SNU Pôle Emploi FSU
Imm. Le Floral. 90 avenue de Caen 76100 Rouen
Syndicat.SNU-HNormandie@pole-emploi.fr
<http://www.snutefilsu.fr/regions/snu-pole-emploi-haute-normandie/>



RÉORGANISATION DU BASSIN ROUENNAIS

Après des semaines d'attente, et d'angoisse pour certains-es, ainsi qu'une pétition envoyée à Mme Bacchini, les agent-es auront finalement la réponse tant attendue sur leur sort. Passage éclair dans le bureau de la DAPE accompagnée d'un REP ou de l'A.DAPE : « tu pars à... » ou « tu restes à » mais en attendant, tu continues bien entendu à travailler comme avant. Ceci ne remet aucunement tes compétences en cause. Aucune information sur le recours possible bien entendu !

Une question me taraude : le service « conditions de travail », il a été mis au courant ? Vous savez, ce service dont le titre pompeux sur l'intranet « conditions de travail, santé, logement » promet des choses magnifiques, comme l'appui et les conseils aux différents acteurs de l'entreprise pour l'amélioration des conditions de travail, ou la prévention des risques psycho sociaux ! (dixit). Transparent, muet !

Les risques psycho sociaux, on est en plein dedans non ? Le découpage de deux équipes pour en fabriquer 3 sous des prétextes fallacieux, mais surtout suite à l'erreur monumentale de notre ancien DR. Le départ forcé. La non communication. Le silence. La culpabilisation de certains-es agents-es à qui on a pointé le fait de n'avoir mis qu'un vœu sur sa fiche « ne vous étonnez donc pas de partir ! ». On le savait que ces fiches de vœux n'étaient que de la poudre aux yeux ! Les critères ? Bah..... impossible de le savoir ! C'est secret..... Moi, les secrets, j'aime pas ça, c'est jamais propre ! Ça alimente les bruits de couloirs, et on en a eu des dizaines ces dernières semaines.

Aucune modalité d'accompagnement des « expulsés » prévue ni même sous-entendue. Nous ne demandons pas l'accompagnement renforcé, le guidé nous suffira ! Nous osons imaginer que notre direction nous reconnaît cette qualité particulière d'adaptation, et que c'est pour cette raison qu'elle n'a rien prévu à notre égard.

Bon maintenant, on sait qu'on part.... et on sait où..... avec qui.....

Et l'on vient de nous balancer un mail laconique pour nous dire « quand », mail qu'on n'a même pas pris la peine de ne transmettre qu'aux agents-es concerné-es, mais à tout le site !

Par contre, sur la future organisation..... RIEN ! Hou hou... y-a-t-il quelqu'un à la barre ?

Nous sommes traités avec le plus grand mépris, d'une main de fer, à la Thatcher, avec un sentiment désagréable d'impuissance. Le manque d'informations voire la désinformation de certains responsables, nous a terriblement pesé pendant toute cette période. Mais peu importe puisque notre Direction Régionale réussit son pari !

PAGE 15



Comme l'indique le courriel (ci-contre) d'un chef d'agence d'un site concerné, celles et ceux qui changent de site seront opérationnels le 16 au matin sans avoir eu connaissance de l'organisation, sans connaître les locaux, sans place de parking, sans avoir rencontré ni eu contact avec leurs hiérarchiques.

Nous avons demandé de la communication. Nous aurions aimé qu'elle fût bienveillante et qu'elle fût adaptée à notre souffrance et à nos inquiétudes. Ah pardon, nous ne vivons pas dans le monde de « OUI-OUI ».

Publication du SNU Pôle Emploi FSU

Imm. Le Floral. 90 avenue de Caen 76100 Rouen

Syndicat.SNU-HNormandie@pole-emploi.fr

<http://www.snutefilsu.fr/regions/snu-pole-emploi-haute-normandie/>



LE CV ANONYME

Le taux de chômage des jeunes étrangers de 15 à 29 ans nés hors UE s'élevait à 32 % contre 18 % de nationalité française (2013).

La première insertion sur le marché du travail des immigrés est plus difficile que celle des jeunes non issus de l'immigration confirme une étude récente du ministère du travail. Les difficultés se corsent s'ils sont issus d'une ZUS, leur faible taux de qualification les exclut des entreprises mais cela n'explique pas tout. En effet, sur des profils comparables, les jeunes issus de l'immigration ont une probabilité inférieure d'être employés (15 à 18 % de moins).

18 à 20 % des jeunes immigrés ou descendants d'immigrés déclarent avoir subi une discrimination à l'emploi au cours des 5 dernières années contre 12 % pour les jeunes non issus de l'immigration ; en ZUS, on passe à un maximum de 26 %.



Que faire ?

Le CV anonyme, adopté par une loi de 2006 « égalité des chances », devait devenir obligatoire pour les entreprises de plus de 50 salariés, mais les décrets d'application ne sont jamais sortis. Critiqué par les RH en 2009, une étude du CREST¹ avait indiqué que le CV anonyme n'améliorait pas les chances d'accéder à un entretien pour les personnes discriminées, son impact étant même considéré comme négatif. Suite à une plainte devant le Conseil d'Etat dénonçant la non mise en œuvre de la loi, ce dernier a enjoint le gouvernement en 2014 à mettre en place le CV anonyme, sans résultat.

Finalement, François Rebsamen a enterré définitivement le cv anonyme le 19 mai 2015, lors de l'annonce du plan de lutte contre les discriminations.

Une des 13 mesures annoncées par le ministre est la possibilité pour les personnes s'estimant discriminées de recourir à des « class actions » ou actions collectives en justice. Ces actions collectives pourront être menées uniquement par des syndicats ou associations agréés. Reste à espérer que cela permettra aux personnes discriminées de mieux se défendre.

Les annonces du ministre semblent plus être un cache-misère qu'une réelle volonté de changer les choses. En matière d'emploi, l'essentiel ne serait-il pas de mener à l'échelle européenne une vraie lutte contre le chômage ?

¹ : Centre de recherche en Economie et Statistique

Quelle solution pour les patrons racistes ?



LA FORTERESSE ILLUSOIRE

Chaque jour, les médias évoquent un nouveau drame en Méditerranée ou de nouveaux incidents dans la « jungle » de Calais. Syriens, Irakiens, Érythréens, Afghans tentent de passer les frontières de l'Europe du sud.

L'Europe, cette terre promise leur ferme ses portes. Au passage, remarquons que l'Union européenne, si prompt à fouetter ses mauvais élèves - Grèce, Italie et Espagne - pour cause de déficits publics, laisse ces trois pays se débrouiller avec ces flux migratoires au nom des accords de Schengen, qui laissent le soin au premier pays d'accueil des migrants qui fuient les guerres et la misère, de régler le problème.

Mais combien sont-ils ? Curieusement, il est très difficile de le savoir. Prenons la source qui semble la plus proche du problème. Selon, Frontex, l'organisme chargé de la surveillance des frontières de l'Union, ils seraient 100 000 en 2013 et 274 000 en 2014.

La question est : peut-on ou non accueillir ces réfugiés ? Regardons de près quelques chiffres. L'union européenne compte 507 millions d'habitants. La France pesant, avec ses 67 millions de citoyens, 13 %.



L'importance de l'immigration légale dans l'Union est très difficile à analyser. Malgré une longue fouille sur les sites web de l'Union, il est malaisé de se faire une idée entre les entrées sur le territoire communautaire, les sorties, car il y a des sorties de migrants qui ne font qu'un passage par l'Europe, avant de rejoindre d'autres terres, comme les USA ou le Brésil et les migrations internes à l'Europe.

En 2010, la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'Allemagne enregistraient, à elles seules, 61 % des entrées d'immigrants, soit environ 1 500 000 personnes, sur un total de 2 500 000. Cette même année, ces trois pays comptabilisaient 1 million d'émigrants, soit un solde de 500 000 personnes.

Pour faire simple, l'Union accueille chaque année 2,5 millions d'immigrés légaux soit 0,5 % de sa population. L'immigration clandestine (en 2014) ne représenterait donc qu'un peu plus de 10 % de ce chiffre.

Dans l'hypothèse où des quotas seraient définis proportionnellement à la population de chacun des 28 pays de l'Union, la France n'accueillerait qu'environ 35 000 réfugiés... dont beaucoup ne feraient que passer, notre pays étant devenu l'un des plus hostiles à l'immigration.

Ne vous laissez pas avoir par l'épouvantail de « l'invasion. »

SANS PAPIERS ... SANS ESPOIR



ON A TESTÉ POUR VOUS



Nom : Templeton

Genre : Western, comédie

Synopsis : Arrivé par hasard dans la ville de Two Rivers, Butch décide d'y réunir ses frères pour braquer ensemble un convoi d'or. Peu à peu, les trois frères se réconcilient, s'intègrent et apprennent à

devenir de vrais hors-la-loi en espérant monter le plan parfait pour leur futur braquage.

On aime : Pas grand-chose en fait !

On aime moins : Les dialogues singeant ceux de Kaamelott



Nom : The Missing

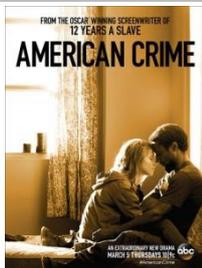
Genre : Drame, Thriller

Synopsis : En 2006, une famille anglaise, les Hughes, est en vacances en France. Alors que Tony et son fils Oliver se rendent au bar de la piscine, ils sont séparés quelques instants et Oliver disparaît. La police se met alors en

quête du petit garçon, mais il demeure introuvable. Huit ans plus tard, Tony revient. Il veut croire que son fils est encore en vie et qu'il va retrouver sa trace...

On aime : L'intrigue

On aime moins : Que c'est mou !



Nom : American Crime

Genre : Drame, Judiciaire

Synopsis : Modesto en Californie est bouleversée par un crime odieux, soupçonné d'être raciste et qui divise les différentes communautés qui la composent. Troublées par

les médias qui s'en mêlent, les familles des victimes tentent de faire leur deuil. Quant aux familles des accusés, elles veulent comprendre.

On aime : La fresque tristement d'actualité d'une Amérique confrontée aux tensions raciales

On aime moins : Certains plans « stylisés » plutôt ratés et pénibles



Nom : Chosen

Genre : Thriller, Action

Synopsis : Ian Mitchell, avocat et père d'une fillette, reçoit un matin une étrange boîte contenant une arme à feu et la photo d'un inconnu, avec des instructions pour tuer ce dernier. Il est ensuite attaqué par un autre étranger, et découvre qu'il

a été choisi pour participer à un jeu mortel.

On aime : Le scénario rappelant le film « The Game », le suspense

On aime moins : Le sadisme inexplicable/inexpliqué des « méchants »

